

REVEL *Dialogue*



N ° 6 2 - M a i 2 0 0 3

Date limite de dépôt des articles pour le prochain numéro :

Lundi 22 septembre 2003.

Sortie prévue semaine 10 octobre.

Revel Dialogue

Responsable de la Rédaction :

Dominique Maillet

Secrétaire de rédaction :

Myriam Cellauro

Comité de rédaction :

Bernard Michon, Dominique Gavillon, Denis Pette.

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de nous transmettre vos articles sur disquette. Dans ce cas, tapez votre texte sans aucune mise en page ni saut de ligne.

Vous pouvez aussi nous transmettre vos articles par e-mail

revelodial@free.fr

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie

Édito	2
Le mot du maire	3
Tour d'horizon.....	3
L'actualité des commissions.....	5
Comptes rendus des conseils municipaux	7
Infos jeunes.....	9
Vie associative	11
La vie reveloise, l'avis revelois... ..	19
Infos services.....	23
Petites annonces.....	27
Agenda	28

Édito

Finies les vacances de Pâques, c'est parti pour le troisième trimestre. Cette année, vacances tardives et jours fériés bien placés ; ce devrait être tranquille.

Tout faux, car Malheureusement cette dernière ligne droite avant les vacances d'été est un véritable parcours du combattant.

En effet, qui dit jours fériés, dit ponts et là c'est la catastrophe car au lieu de rester bien tranquillement chez lui à gratouiller son jardin et flémarder, le Revelois* se sent obligé de faire comme ses copains. Le mercredi 30 avril au soir, à peine remis de son dernier week end, il charge sa voiture et le voilà parti pour le pont du 1^{er} mai. Dimanche soir, retour dans les embouteillages, il se repose trois jours au boulot et remet cela pour celui du 8 mai. Puis ce sera le tour du pont de l'Ascension et enfin celui de la Pentecôte.

S'il veut avoir l'air dans le vent le lundi matin, le Revelois doit bien être parti quelque part. Rester chez soi n'est vraiment pas avouable de nos jours !

Quand enfin, arrive un vrai week-end de deux jours, le Revelois pourrait penser se reposer.

Raté ! Fin Mai - début juin est à Revel comme ailleurs le temps de la grand-messe socio-culturelle. Il faut donc continuer à courir, entre le vernissage des gratouillis du fiston, le théâtre du deuxième et le violon de la troisième. Après cela on recommence la course avec les compétitions et démonstrations sportives de chacun.

En bref, pour passer tranquille ce troisième trimestre, il vaudrait peut être mieux se casser la jambe et passer son temps dans un transat à lire et relire le Revel Dialogue.

Bonne dernière ligne droite et bonne lecture

Dominique Maillet

** J'assume être ce Revelois*

Le mot du maire

La vie d'une mairie de petite commune se passe de plus en plus au niveau de structures extra communales mais cela ne veut pas dire que les affaires de la commune n'ont plus leur place. Chacun à Revel voudrait que son dossier personnel soit prioritaire, qu'il avance plus vite et pourrait se demander ce que fait l'équipe municipale.

Pour ma part et pour répondre à cette question, j'ai trouvé intéressant de vous livrer une semaine de mon planning avec ses réunions, ses temps de réflexion et la gestion du quotidien.

	Matin	Après-midi	Soirée
Lun	Activité professionnelle	Gestion des affaires courantes à la CCBB.	Réunion à la COSI sur la rédaction de la charte du pays du Grésivaudan
Mar	Activité professionnelle	Réunion de bureau municipal. Tour d'horizon sur les travaux en cours	Réunion de travail sur la vie des commissions
Merc	Activité professionnelle	Réunion sur les transports avec la COSI	
Jeu	Gestion des affaires courantes à la CCBB	Rencontre avec le responsable du projet centre de ressources de Belledonne Gestion des affaires courantes à la CCBB	
Vend	Réunion mensuelle de travail sur l'installation du berger à Revel	Gestion des affaires courantes à la mairie Réunion avec l'ONF sur l'incidence de la mise en conformité des captages d'eau. Réunion de travail sur l'animation	Commission animation
Sam	Rencontre avec le ministre de l'agriculture à St Agnès sur invitation de l'ADABEL		
Dim		Remise des prix de la course du balcon de Belledonne	

COSI : Communauté de commune du moyen Grésivaudan

ADABEL : Association pour le développement de l'agriculture dans Belledonne

Comme vous le voyez, je partage mon temps entre la vie de la commune, la vie de la CCBB et des autres structures, mon activité professionnelle et ma famille. Les membres du conseil ne sont pas en reste et chacun en fonction de son domaine de compétences organise son temps de travail. Notre activité est certes très chargée mais surtout très variée et ô combien enrichissante. Ce sont des choix de vie que nous assumons avec bonheur, même si comme beaucoup, *il nous faut courir un peu.*

Bernard Michon



12 H 10

Que fais-tu donc, chère horloge à n'être à l'heure que deux fois par jour ?

Nous avons bien une montre à portée de main mais c'est si agréable de lever notre regard vers toi.

Tes bras sont endormis mais ta voix sonne clair.

Heureusement, bientôt tu te réveilleras.

dm

Tour d'horizon

<i>Les projets</i>	<i>Ça c'est passé</i>	<i>Ça va se passer</i>
Assainissement Combe Rosée	Les travaux d'assainissement, de renforcement du réseau d'eau potable, d'évacuation des eaux de pluie et d'enfouissement des lignes électriques sont aujourd'hui terminés. Tous c'est bien passé.	Restent, la réception des travaux, les enrobés et l'enlèvement des anciens poteaux par EDF. Une mise en route progressive des différents réseaux est prévue courant juin.
Assainissement La Bourgeat	La tranche des travaux sous la départementale est terminée. Le projet pour le hameau a été présenté en réunion publique, suite à quoi le bureau d'études a rencontré les administrés.	L'appel d'offre pour les travaux sera lancé courant mai. Le début des travaux est prévu pour l'automne. Ils s'étaleront pour un an.
Plan d'assainissement	La réalisation d'un plan générale d'assainissement est une obligation légale. L'objectif est notamment de déterminer les zones d'assainissement collectives (extension du réseau), semi collectives et les zones individuelles.	Une étude va être lancée à l'échelle de la commune pour définir ce plan, elle débutera par un état des lieux.
CCBB	La CCBB s'est élargie a Chamrousse, Vaulnavays le Haut et Saint Martin d'Uriage. Le premier conseil a permis l'élection du président (Bernard Michon) et des vice-présidents.	Le travail des commissions va débiter avec un accent fort sur les transports collectifs, la gestion solidaire de l'espace, la place de Belledonne dans le Pays du Grésivaudan, la vie sociale et la maîtrise du territoire.
Eglise	Une panne du moteur permettant de transmettre l'heure, de la pendule électrique au cadran en façade du clocher a provoqué l'arrêt du système de l'affichage des heures, tout en conservant les sonneries.	Les travaux vont concerner plus largement : Le changement de l'ensemble du système d'horloge (sauf cadran en façade) Le changement du paratonnerre pour étendre la protection à l'ensemble de l'église La mise en conformité des commandes électriques des cloches
Travaux ruisseau du colon	Une étude a été menée pour estimer la charge des travaux visant à assurer la protection de la route du captage de la Dhuy en amont de Pont Rajat. Le dossier de demande de subvention a été constitué	La première tranche de travaux sera réalisée à l'automne sur la route du captage de la Dhuy. La deuxième tranche, sur la route des Fraches (Freydières) sera réalisée ultérieurement.

Révision du POS et refuge de la Pra	Une modification du POS a été voté en conseil municipal. Elle concernait : Une modification de zone à La Pra pour permettre les travaux d'extension du refuge Un assouplissement des contraintes sur les aspects architecturaux des constructions (art. 11).	Le permis de construire pour les travaux du refuge a été déposé par le CAF et vient d'être accepté. Ces travaux visent une mise en conformité de la sécurité et une amélioration du confort sans augmenter le nombre de lits. La maquette du futur refuge est visible en mairie.
Exploitation de la Forêt	Les contraintes de protection sur le périmètre de captage des eaux de la Dhuy interdisent notamment l'utilisation d'engins à moteur et de chevaux pour le débardage. Le recours à hélicoptère est nécessaire.	Le plan d'aménagement de la forêt prévoit l'exploitation de cette parcelle en 2003. Un appel d'offre a été lancé pour un débardage par hélicoptère. Le surcoût lié à cette opération est prévu par des subventions versées par le syndicat des eaux de la Dhuy.

L'Actualité des Commissions...

Commission pêche

Pêcher Au Lac De Freydières

Comme chaque année, l'ouverture de la pêche aura lieu le 1er mai. Aucun changement concernant le prix des permis :

- Permis annuel (+ 16 ans) = 26 Euros qui donne droit à un safari gratuit le premier samedi de juin
- Permis annuel (+ 12 à 15 ans) = 12 Euros qui donne droit à un safari gratuit le premier samedi de juin
- Permis annuel (-12 ans) = gratuit
- Permis à la journée (à partir du 1 er juin) = 4,5 Euros

Pour agrémenter cette première journée, un lot récompensera la prise de la plus grosse truite.

A n'en pas douter, les captures seront nombreuses, car 80 Kg de truites arc en ciel seront déversés.

Si les finances le permettent, 3 lâchers surprises viendront compléter en cours de saison les 3 lâchers qui sont d'ores et déjà prévus.

G.Juge

Départ

Chers Revelois, chères Reveloises.

Les premiers mots de ce texte peuvent paraître quelque peu solennels, mais c'est avec une émotion certaine que je m'adresse à vous aujourd'hui.

En effet, je viens d'être élu (depuis le 16 mars) à la présidence de la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du département de l'Isère, et ces nouvelles fonctions, lourdes en terme de responsabilité et en terme de charge de travail, ne me permettront plus à l'avenir , de poursuivre mon engagement au sein du conseil municipal de notre commune.

J'ai donc présenté ma démission à Monsieur le Maire le 26 mars 2003.

La confiance que vous m'avez accordée lors des élections municipales de juin 1996 et de mars 2001 a contribué grandement à mon épanouissement personnel, et je tenais encore une fois à vous en remercier. Je n'oublierai pas les huit années passées à oeuvrer aux destinées de notre commune, les moments conviviaux autour de l'alambic, les difficultés à " boucler " le budget après la tempête de

décembre 1999, les actions menées en faveur de la forêt tant communale que privée.

J'espère ne pas vous avoir déçu et peut-être à bientôt pour de prochaines échéances électorales.

G.Juge

ENTREPRISE PEYRAUD
Maçonnerie - Charpente - Couverture
Traitement des Bois



Les Geymonds 38420 REVEL

Tél : 04.76.89.81.07 Fax : 04.76.47.23.98

*Petit camion
.... On t'aimait tant.*

Nous sommes dans un village de moyenne montagne, certains souhaiteraient tout unifier tout standardiser, à la ville comme à la campagne : routes de gros gabarits, habitats regroupés, points de collecte pour le regroupement de nos déchets.

Ce fameux petit camion, prévu initialement pour nos communes du balcon, a donc été supprimé après une bataille longue et parfois houleuse avec le SICIOMG et son Président. La rentabilité a donc prévalu et nous n'avons pas pu nous faire entendre. Il y a donc pour un certain nombre de foyers de Revel une perte d'un service rendu.

Fallait-il maintenir cette collecte a tout pris ? Certains m'ont posé la question, je me la suis posée également. Points de collecte regroupés c'est plus d'économie à la collectivité, moins d'allées et venues pour le camion, moins de carburant Moins de pollution !

Cruel dilemme. Autour d'un camion de ramassage de nos déchets toujours plus nombreux. Ce qui m'a surtout poussé dans la

démarche de défense du petit camion, c'est avant tout la non prise en compte de la spécificité de notre village, et le peu de poids qu'ont nos communes dans un regroupement syndical comme le S.I.C.I.O.M.G. .

Il nous faut maintenant faire sans le petit camion : nous travaillons avec les services techniques afin de trouver des solutions de point de collectes communs et des zones de retournement, ce n'est pas toujours facile. De plus, les points de collecte sont souvent disgracieux et mal entretenus (c'est à tout le monde donc à personne). Il va falloir faire preuve de civisme et de respect du collectif. C'est aussi cela vivre ensemble.

Enfin, il a les « bleues », les fameuses poubelles de tri sélectif dont la quantité et la qualité s'est nettement dégradée : « Ah ils ne ramassent plus ma poubelle, alors je ne fais plus le tri ». C'est, je pense un mauvais réflexe. Le tri permet un recyclage, il nous permet de moins brûler de déchets au profit d'une revalorisation des matières premières, plastiques, aluminium, carton etc.... Sur ce point, je rejoins notre syndicat : il nous faut absolument trier mieux. Le dernier journal du S.I.C.I.O.M.G. explique tout cela mieux que moi, alors bonne lecture et bon tri.

Philippe VINCENT

Lycée de Villard-Bonnot

Ca y est, le nouveau lycée du Grésivaudan (ou lycée du moyen Grésivaudan) ouvre ses portes à la rentrée de septembre 2003 et accueillera les lycéens selon l'ordre suivant :

- Rentrée 2003, classes de Secondes,
- rentrée 2004, Secondes et Premières,
- rentrée 2005, tous les niveaux.

Ce lycée devient ainsi le nouveau lycée de secteur pour les Revelois entrant en Seconde. Toutefois, les lycéens ayant déjà commencé leur scolarité à Pablo Neruda continueront leur Première et Terminale à Pablo.

Caractéristiques du lycée :

Capacité d'accueil de 880 places dont 40 pour la formation continue. Le secteur de recrutement comporte 3 collèges : Domène, Crolles et Villard-Bonnot.

Les enseignements dispensés seront les suivants : Littéraire (L), Economique et Social (ES), Scientifique (S), Sciences et Technologies Tertiaires (STT).

Les propositions de langues sont :

- Langues vivantes 1 : Anglais, Allemand
- Langues vivantes 2 : Anglais, Allemand, Italien, Espagnol

- Langues vivantes 3 : Allemand / Langues anciennes : Latin.

Les autres choix d'options sont :

- Sciences Economiques et Sociales (SES)
- Mesures Physiques et Informatiques (MPI)
- Initiation Gestion et Comptabilité (IGC).

Les options facultatives Arts (Musique) et Sports ne sont pas encore validées à ce jour.

Le service de demi-pension et le gymnase fonctionneront dès la rentrée. Des services de cars assureront autant le transport des élèves de Pablo que de Villard-Bonnot.

Solange Billard



Comptes rendus des conseils municipaux

Conseil du 26 mars 2003

Présents :

BILLARD Solange ; FANET Hélène ; GAVILLON Dominique ; GIRONA Cindy ; HOSTACHE Gérard ; JUGE Gérard ; LADAKIS Sylvaine ; LEROUX Laurence ; MICHON Bernard ; PETTE Denis ; SECONDINO Roger ; VINCENT Philippe

Absents : CLEVENOT Michel ; LOMBARD Jean Pierre ; MAILLET Dominique

Secrétaire de séance : Gérard JUGE

Approbation de la modification du Plan d'Occupation des Sols

Après rappel des modifications et lecture des conclusions du Commissaire Enquêteur, le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification du Plan d'Occupation des Sols.

Vote du budget principal communal 2003

Après lecture des propositions du maire, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget principal communal 2003 comme suit :
Fonctionnement : dépenses / recettes = 919 617 €
Investissement : dépenses / recettes = 446 286 €

Vote du budget annexe eau et assainissement 2003

Après lecture des propositions du maire, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget annexe eau et assainissement 2003 comme suit :

Exploitation : dépenses / recettes = 152 119 €
Investissement : dépenses/recettes = 394 915 €

Autorisation à lancer l'appel d'offres pour les travaux de réseaux divers dans le secteur de la Bourgeat

Après lecture des estimations données par le maître d'œuvre, le Bureau Alp'études, le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres.

Autorisation de martelage des coupes non réglées

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à lancer le martelage des coupes de bois réglées et non réglées (prévues et non prévues au plan d'aménagement).

Demande de subvention pour travaux du Colon

La demande de Dotation Globale d'Équipement 2002 formulée à la Préfecture n'ayant pu être prise en compte, il convient d'effectuer une nouvelle demande pour 2003. Décision adoptée à l'unanimité.

Création d'un poste d'agent administratif

Dans le cadre de la résorption des emplois précaires dans la fonction publique, le conseil municipal décide à l'unanimité la création d'un poste d'agent administratif à compter du 1^{er} avril 2003. Ce poste sera pourvu par un agent contractuel en poste depuis 1994.

Création d'un poste d'adjoint administratif

Dans le cadre de la résorption des emplois précaires dans la fonction publique, le conseil municipal décide à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint administratif à compter du 1^{er} avril 2003. Ce poste sera pourvu par un agent contractuel en poste depuis 1993.

Modification de la prime de participation pour travaux

Le conseil municipal décide à l'unanimité de corriger le calcul de la prime octroyée au poste de technicien territorial chef. Cette prime est équivalente à 15 % du traitement brut moyen dans le grade par an. La correction sera rétroactive à la date d'entrée dans le grade de l'agent, soit le 1^{er} avril 2000.

Changement de vice-président de la commission animation

Le conseil municipal approuve le changement de vice-président de la commission animation qui sera désormais Monsieur Gérard HOSTACHE à la place de Monsieur Denis PETTE. Décision adoptée comme suit : 1 abstention – 11 voix pour

Indemnités des élus

Compte tenu du changement de vice-président de la commission animation, la répartition des indemnités des élus est la suivante (en % par rapport à l'indice 1015 qui est de 3587,04 euros au 1^{er} janvier 2003) :

Maire : 36,55 % , 1^{er} et 2^{ème} adjoint : 14,50 % ;
3^{ème} adjoint : 13,63 % ; 4^{ème} adjoint : 9,76 % ; 3

conseillers municipaux : 4,25 % chacun. L'enveloppe globale des indemnités des élus n'étant pas intégralement versée. Décision adoptée comme suit : 1 ne prend pas part au vote – 11 voix pour

Approbation de l'avenant n° 1 du marché de travaux de Combe Rosée / Les Jacquets

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les propositions de la commission d'appel d'offres. Cet avenant a pour objet des travaux supplémentaires liés à des demandes de branchements supplémentaires et la fourniture et pose de fourreaux France Télécom pour l'enfouissement des câbles. Le total des travaux supplémentaires représente 7,25 % du montant du marché initial.

Demande de subvention abribus

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à demander une subvention au Conseil Général pour l'implantation de deux abribus.

Dissolution de la régie pêche

La gestion de la pêche au lac de Freydières ayant été confiée à la Fédération de Pêche de l'Isère, la régie de recettes n'a pu lieu d'exister. Le conseil municipal décide de dissoudre cette régie. Décision adoptée comme suit : 1 voix contre – 11 voix pour.

Autorisation cession BERNARD

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer un acte de cession de terrain entre les Héritiers Bernard Pierre et la Mairie, la voix communale n° 26 aux Jacquets n'étant pas entièrement communale.

A la fin de la séance, Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de deux démissions de conseillers municipaux :

- ✓ Monsieur Gérard JUGE, qui étant élu président de la Fédération de Pêche, ne pourra plus assumer ses fonctions de conseillers municipaux,
- ✓ Monsieur Michel CLEVENOT qui déménage de la commune de Revel.

La séance est levée à 22 h 30.

Infos Jeunes...

Rétro-Viseur sur les activités de janvier à avril

■ Saison de ski 2003

Les sorties de ski à Chamrousse organisées le mercredi par le ROC et la Mairie pour les enfants de 7 à 13 ans, et le samedi pour les jeunes de plus de 14 ans se sont réalisées cette année avec de la neige en quantité et du soleil ! Nous n'avons dû annuler qu'un seul mercredi et un seul samedi pour mauvais temps, et 'affronter' des conditions médiocres qu'une seule fois. Du coup, il en ressort une bonne participation des 34 enfants inscrits le mercredi, et des 37 jeunes inscrits le samedi.

Encore un grand merci aux bénévoles qui accompagnent et encadrent ces sorties, sans eux, cette activité ne pourrait fonctionner.
Rendez-vous l'hiver prochain !



■ Vacances de février :

- **Stage Hip Hop** : à nouveau cette année, un stage de danse Hip Hop a été organisé lors des vacances de février pour les collégiens. Cette fois-ci, ils étaient onze participants, la plupart très motivés et satisfaits à l'issue du stage, réclamant vivement un nouveau stage dès que possible. L'encadrement de ce stage par Rédouane Gadami, danseur chorégraphe Hip Hop, a été apprécié des jeunes.

- **Séjour intercommunal aux Saisies** : 14 jeunes de Revel de 11 à 15 ans ont participé à ce séjour aux Saisies, réalisé avec les communes de Bernin, Crolles, St Ismier et

Villard-Bonnot du 2 au 8 mars, avec en tout 41 jeunes. Toutes les activités prévues ont pu être réalisées, car le soleil et la neige étaient bien au rendez-vous ! Journées de ski-surf, luge, raquettes pour les plus jeunes, shopping aux Saisies, veillées jeux, et soirée 'resto-cabaret-boum' animée par les 8 animateurs du séjour le dernier soir au chalet, avec tout çà, les jeunes ne se sont pas ennuyés et sont rentrés contents et bien fatigués...

■ Vacances de Pâques :

- **Centre de loisirs 6-11 ans** : cette année, les vacances de Pâques étaient 'raccourcies' par 2 jours fériés (lundi de Pâques et 1^{er} mai). Le centre de loisirs avait donc prévu d'ouvrir ses portes la 1^{ère} semaine du 22 au 25 avril et la 2^{ème} du 28 au 30 avril. Le très faible nombre d'enfants inscrits sur les 3 jours de la 2^{ème} semaine (maximum de 5) a entraîné la fermeture du centre à la fin de la 1^{ère} semaine.

Par contre les 4 journées de la 1^{ère} semaine ont bien fonctionné : 37 enfants ont participé aux animations, 25 d'entre eux étaient inscrits tous les jours. Les activités proposées le matin

(tir à l'arc, atelier bois, activités de créations manuelles) ainsi que les jeux et ballades de plein air organisés l'après-midi ont beaucoup plu aux enfants.

- Activités pour les collégiens et lycéens : 3 stages ont eu lieu : stage tir à l'arc la 1^{ère} semaine avec 13 participants, stage hip hop avec 14 participants et stage VTT avec 7 participants la 2^{ème} semaine.

Une rencontre pour organiser une soirée pour les 12-15 ans a eu lieu le mardi 22 après-midi et a débouché sur une soirée 'boum' le vendredi 25, avec une vingtaine de collégiens. Une autre rencontre a eu lieu le mercredi 23 après-midi pour les jeunes de 14-17 ans pour organiser un camp « eau vive » en juillet. Le projet est en cours.

Reprise du point jeunes

Le point jeunes (foyer) réouvre ses portes à partir du 14 mai tous les mercredis après-midi de 14h à 17h jusqu'au 25 juin. Tous les collégiens et lycéens revelois y sont les bienvenus : préparations des camps d'été, baby-foot, ping-pong, jeux de cartes, organisation de sorties...

Jeunes randonneurs, réservez vos week-ends !

Collégiens en 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} : week-end du samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin

Collégiens en 3^{ème} et lycéens : week-end du samedi 7 et dimanche 8 juin

Au programme : rando en montagne sur 2 jours avec nuit en refuge ou bivouac, lieux et conditions à préciser ultérieurement.

Renseignements, inscriptions et suggestions auprès de Jean Chabaud au 06.07.58.03.28 ou de Line.

Vers les vacances d'été ...

Centre de loisirs de Revel

Le centre de loisirs de Revel pourra accueillir vos enfants (de 6 à 11 ans) pendant les 3

premières semaines de juillet : du 30 juin au 18 juillet 2003.

Camps d'été

4^{ème} Grésivaucamp en Ardèche : séjour pour les 11-17 ans, du 5 au 12 juillet 2003 au camp des Gorges à Vallon Pont d'Arc, multi-activités (descente de l'Ardèche en canoé, canyoning, spéléo ou équitation, baignade...), hébergement sous tentes.

Cette année, le Grésivaucamp réuni 8 communes, qui formeront 2 séjours séparés sur place : d'un côté il y aura 40 jeunes de Revel, St Ismier, Villard Bonnot et Chapareillan, et de l'autre, 40 jeunes de Bernin, Crolles, Lumbin et Allevard.

Tarif Revel : 170 euros.

Inscriptions à partir du 19 mai, 10 places disponibles.

Projet de Séjour dans les Hautes-Alpes (activités eau vive dans l'Ubaye) : ce séjour pour les 14-17 ans est en cours de préparation avec les jeunes. Il se déroulera la 3^{ème} semaine de juillet, les activités pourront être le rafting, hot dog, hydrospeed, canyoning, baignade... Si tu as entre 14 et 17 ans et que ce projet t'intéresse, rejoint l'équipe de préparation en me téléphonant.

Renseignements, inscriptions, auprès de Line, au Service Animation, au 04.76.89.86.00, lbarrangeranimation@free.fr

Vie Associative

ROC

VTT

La section VTT du ROC est affiliée à la FFC depuis le 01/01/2003. Cette adhésion à une fédération est motivée par plusieurs raisons :



- La possibilité pour ceux qui le souhaitent de participer à des compétitions et à des stages techniques organisés par la FFC.
- De basses raisons économiques car le coût de la licence FFC est largement inférieur au coût de l'assurance MAIF et en plus pour les jeunes elle peut être prise en charge soit par les chèques sports ou les chèques adhésion sportive.
- La possibilité pour le ROC d'organiser des compétitions en bénéficiant de l'appui technique de la fédération.

Que ceux qui sont réfractaires à la compétition se rassurent, nous continuerons à faire nos randos sympas à tendance plutôt descendante avec Christophe.

A ce jour quelques jeunes ont participé à 2 compétitions le dimanche 23/03/2003 à Sarras (07) et le 02/04/2003 à Seyssins (challenge des écoles Isère). Pour leurs premières compétitions les jeunes Bikers du ROC se sont brillamment illustrés. A Sarras, Hugo MAILLET termine 1^{er} et Benjamin DURVILLE loupe de peu le podium en terminant 4^{ème} de la catégorie benjamin, William PIERRE termine 4^{ème} en catégorie pupilles. A Seyssins en catégorie Primaire 1 (CP CE1 CE2) Eric ESMENJAUD termine 4^{ème}, William PIERRE 7^{ème}, Théo SIONNET 8^{ème}, Henri FANET 11^{ème}. En catégorie Primaire 2 (CM1 CM2) Benjamin DURVILLE remporte l'épreuve devant Hugo MAILLET ; 2 revéolois sur le podium. En catégorie collège 1 Luc Esmenjaud prend la 7^{ème} place. En

catégorie Collège 2 Nicolas DURVILLE termine 8^{ème}.

Il reste des places dans le groupe adulte le samedi matin et dans le groupe des enfants du mercredi après-midi (enfants de 6 à 9 ans).

Depuis mars le ROC VTT est sur le Web, vous pouvez nous rejoindre à l'adresse suivante <http://www.revel-belledonne.com/vtt/gallery>. Pour l'instant, il s'agit simplement d'une galerie de photos des randonnées ou des compétitions, mais grâce à Super Web Man JM COURSIMAULT que je remercie ici, nous devrions d'ici peu mettre en place un véritable site où vous pourrez découvrir toutes les activités que nous proposons et également



dialoguer sur un forum.

Si vous êtes intéressé par l'activité VTT, vous pouvez téléphoner à Claude PIERRE 04 76 89 83 49 ou envoyer un mail à l'adresse suivante

claud.pierre.expert-comptable@wanadoo.fr

Claude PIERRE

Karaté

Performance exceptionnelle des jeunes Karatékas de Revel à la Coupe Karaté Kid de Voreppe

Samedi 5 avril a eu lieu à Voreppe la Coupe Karaté Kid, compétition inter-clubs de Kata. Cette compétition s'adressait aux jeunes Karatékas garçons et filles des catégories Poussins (années 93, 94), Pupilles (années 91, 92), Benjamins (années 89, 90) et Minimes (années 87, 88). 8 Clubs de la région étaient présents : Voreppe, Voiron, Grenoble Hoche, Morestel, Moirans, Saint-Etienne de Crossey, Belley et Revel.

La compétition se déroule par élimination directe en tableaux pour chaque catégorie, puis par la finale et la petite finale pour définir les 3^{ième} et 4^{ième}. 2 Karatékas sont opposés, l'un portant une ceinture rouge et l'autre une ceinture blanche. L'un après l'autre (la ceinture rouge toujours en premier), chacun exécute un Kata de son choix. A l'issue des 2 présentations, chaque juge (ils sont au nombre de 3 pendant les tableaux et de 5 en finale) désigne par un drapeau de la couleur de la ceinture le compétiteur dont il estime que la prestation est la meilleure. Le vainqueur est défini à la majorité des drapeaux. Le jugement dans une compétition Kata tient compte d'un ensemble de critères : Le respect du Kata (Les techniques et le schéma du Kata), La qualité des techniques et leur enchaînement, la conviction (en particulier dans le regard), le dynamisme et la puissance des coups, la vitesse d'exécution,..., mais aussi la présentation, l'état d'esprit (les saluts au début et à la fin du Kata), le mental. C'est dire si c'est une épreuve difficile, surtout pour des jeunes réalisant leurs Katas devant un public nombreux de parents et de supporters (Et là

encore les supporters revélois n'ont pas été en reste, ont manifesté leur présence et ont encouragé leurs représentants).

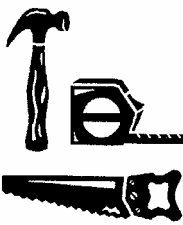
Les résultats des Karatékas de Revel ont été particulièrement brillants :

- ☞ Poussines, ceintures blanche à jaune, Carole Mandaroux 1^{ère}.
- ☞ Poussins, ceintures blanche à jaune, Kelyan Olek 2^{ième} et Matthew Fitch 3^{ième}.
- ☞ Pupilles Filles, ceintures jaune-orange et plus, Lucie De Vignes 2^{ième}, Léa Gagliardo 3^{ième} et Laetitia Guibert 4^{ième}.
- ☞ Benjamins, ceintures jaune-orange et plus, Simon Desbuisson 3^{ième} et Lucien Piney-Eynard 4^{ième}.
- ☞ Benjamins, ceintures verte et plus, Mégane Revil-Baudard 1^{ère}, Charlotte Peloso 2^{ième}, Caroline Maillet 3^{ième} et Céline Belleville 4^{ième}.

Ce n'est pas tout. Un classement des Clubs en compétition était également établi. L'enjeu : Une coupe remise en jeu chaque année et définitivement attribuée au club ayant remporté la compétition 3 années de suite. Voreppe avait déjà gagné les 2 éditions précédentes. C'est dire si l'enjeu était important cette année. Jusqu'au dernier moment, l'incertitude a plané sur le nom du club vainqueur de l'édition 2003. Les représentants de Voreppe étaient très inquiets au vu des succès répétés de Revel. Revel arriverait-il à supplanter Voreppe sur la ligne. Il a fallu refaire plusieurs fois les totaux et le résultat est enfin tombé : Voreppe a bien gagné cette 3^{ième} édition de la Coupe Karaté Kid mais d'une courte tête devant Revel. Revel, du fait de la brillante performance de ces représentants, se classe 2^{ième} avec 30 points, à 2 points de Voreppe. La partie n'est que remise. Rendez-vous l'année prochaine.

BRAVO à tous les compétiteurs de Revel, chanceux ou malchanceux, l'important étant

MENUISERIE - AGENCEMENT

Jean Paul REVOL

La Tour
38420 REVEL

Tel 06 09 81 40 73 - Fax 04 76 89 85 28

bien entendu de participer et de donner le meilleur de soi-même.

BRAVO aux professeurs, les 2 Patrick, pour leur présence, leur patience et leur enseignement dispensé à chaque cours tout au long de l'année. Les prochains rendez-vous pour les pratiquants, les parents, les supporters et les aficionados sont la Coupe du Samouraï et le passage de grade de fin d'année. Les dates vous seront communiquées prochainement.

BRAVO encore à tous les jeunes Karatékas de Revel et longue vie au Karaté à Revel.

Jean Marc Belleville

■ Ski Du Mercredi

Même s'il faut manger un casse-croute le midi pour les collégiens, même s'il a fallu parfois braver le froid et la neige, même s'ils sont fatigués le soir, nos jeunes révolois ont aimé.

La neige était au rendez-vous, ils ont pu skier régulièrement avec les copains et copines et s'éclater en ski ou en surf.

Merci à tous ceux qui nous aidé.

Merci à Line tout d'abord pour son organisation sans faille, son chocolat chaud...

Merci également à tous les parents bénévoles qui ont fait garder le petit dernier, pris des RTT, jonglé avec leurs horaires de boulot, pris surtout sur leur temps personnel pour animer ces sorties. Merci aux 2 Isabelle, Sylvaine et Georges, les 2 Catherine, Henri, Magali, Jean-Pierre et Patrick, Philippe, Pierre et...

Plusieurs sont fidèles depuis des années, des nouveaux ont intégré l'équipe, mais l'esprit demeure, pour longtemps encore, nous espérons...



Tous se sont retrouvés autour d'un repas de l'amitié organisé par le ROC en attendant l'hiver prochain.

Le Bureau Du ROC

■ BB2003, Côté course, Côté coulisses

Samedi 12 avril, 18heures 30 :

Les participants à la course se retrouvent sur la place de l'Oursière pour organiser les navettes du lendemain matin.

Patrick récupère chez un copain le camion pour le transport du matériel nécessaire au ravitaillement.

Dimanche 13 avril, 5 heures du matin :

Les coureurs qui ont choisi le départ d'Allevard sont devant leur petit déjeuner à calculer la quantité de sucres rapides et lents à avaler.

C'est dimanche et pourtant Patrick est déjà devant son petit déjeuner habituel.

5heures30 :

Les coureurs bouclent leur sac avec vivres et vêtements de course.

Patrick boucle les caisses du ravito.

6 heures :

Les coureurs se retrouvent sur la place de Revel, pour le trajet vers Allevard.

Patrick charge le chapiteau dans le camion.

7 heures :

Top départ pour nos coureurs à Allevard.

Top départ au Geymond pour monter le chapiteau.

8h30 :

Les premiers coureurs franchissent la première difficulté, le col du Barrioz., il leur reste encore plus de 50 kms

Au Geymond, Patrick et son équipe sont venus à bout du chapiteau. Il leur reste la table à monter, les oranges et kiwis à découper, les fruits secs, les pâtes de fruits, les boissons à disposer, le vin à chaud à doser, le balisage à poser.

Pourtant comme d'habitude, tout sera prêt pour l'arrivée du premier coureur, tout sera prêt pour offrir le vin chaud de Revel. Ce fameux vin chaud : dilemme pour les coureurs, aubaine pour les accompagnateurs. Difficile de résister !

Pourtant il reste la côte de la Croix de Pinet : Une toute petite côte de rien du tout, sauf quand on a déjà 55 kms dans les pattes.

15 heures :

Les coureurs se font masser, se prélassent dans la piscine ou font la sieste sur la pelouse d'Uriage.

Patrick et son équipe démontent le chapiteau, rangent le matériel, ramassent les gobelets et ficellent les poubelles.

Bravo aux 20 revélois qui ont couru, merci à tous ceux qui ont participé au ravitaillement, encouragé et supporté les coureurs, enfin un grand merci à Patrick et Roselyne Séon, pour l'organisation du ravitaillement.

Geneviève

Roller

Vendredi 20 juin à 18h30

offert par le ROC.

Sortie roller sur les berges de l'Isère à partir de Domène.



Tout public et tous niveaux, en famille ou entre copains, il suffit d'avoir une paire de rollers.

Hélène Jean, professeur de patin, sera là pour les conseils techniques. Inscriptions auprès de Patrick Courdier au 04.76.89.85.09

Possibilité de louer le matériel chez "Adrénaline", "Fun runner", et le "Vestiaire".

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes vous invite à réserver votre soirée du 26 JUILLET 2003 pour le bal traditionnel. Le feu d'artifice, offert par la Mairie, sera aussi au rendez-vous.

AFR - APE

L'APE et l'AFR organisent conjointement la « Fête de l'Été » qui aura lieu le **samedi 14 juin à partir de 14h30**, espace Guimet.

La fête comportera de nombreux stands et animations diverses pour tous les âges.

L'AFR présentera différentes animations :

L'après-midi sera essentiellement consacrée aux présentations des activités artistiques :

- cirque enfant
- danse enfant
- guitare
- défilé de batterie

Au cours de la soirée, il y aura :

- une chorégraphie de Sylvie, intervenante de l'activité danse enfants (sous réserve)
- le groupe de musiciens « 3 ou 4 »
- quelques surprises ?

Vous pourrez également visiter les expositions des créatifs Revelois

- en Arts plastiques
- et Aquarelle

qui se tiendront dans la grange Freydane et la maison Guimet. Le vernissage aura lieu dans la soirée du **vendredi 13 juin**.

Toutes les personnes qui souhaitent nous aider seront les bienvenues, que ce soit pour la préparation des stands et chapiteau le samedi matin, la tenue de stands et de la buvette le samedi après-midi, ainsi que la confection de gâteaux, tartes salées et sucrées et autres mets permettant d'alimenter la buvette au cours de la fête.

Les boîtes aux lettres **APE** et **AFR** sont à votre disposition pour vos questions ou vos suggestions.

Vous pouvez également contacter directement les personnes suivantes :

Vincent Berneron (APE) : 04 76 89 85 76
 Coralie Bourdelain (APE) : 04 76 89 86 62
 Patrick Mignot (AFR) : 04 76 89 81 03
 Jean Pierre Lasorak (AFR) : 04 76 89 84 88

Nous vous tiendrons informés des dates de réunion de préparation de la « **Fête de l'Été** » par des affiches et des mots distribués aux enfants à l'école.

Les bureaux de l'**APE** et de l'**AFR** vous attendent nombreux pour cette fête.

Dominique Capron
Pour L'ape Et L'afr



La cantine, comment ça marche ?

■ L'organisation du temps des repas

Marius, Fanny, Mathilde, Nicolas et bien d'autres mangent à la cantine. Ils habitent

Revel ou St Jean Le Vieux, ils sont à l'école maternelle ou en primaire.

A 11h30 l'école se termine, Edwige, Christiane et Michelle emmènent les enfants à la cantine, salle Jean Riboud.

Deux services sont organisés. Sylvie prépare les repas le matin, elle commence à 8 H 45. Brigitte la rejoint à 11 H 00, prépare les tables et dresse le couvert.

Les « grands » sont du premier service qui commence vers 11 H 40. Edwige, Brigitte et Sylvie sont avec eux dans la salle de restauration.

Pendant ce temps les plus petits jouent, dehors ou à la grange Freydane les jours de mauvais temps, encadrés par Christiane et Michelle.

A 12h30 les grands ont fini de manger et sortent accompagnés de Michelle et Edwige. Les petits s'installent et commencent à manger, avec Christiane, Brigitte et Sylvie. Leur repas se termine vers 13h20.

Avant ou après le repas Hervé anime les activités d'un groupe de 10 à 12 enfants (jeux d'extérieur, gymnastique à la salle de l'Oursière...)

A 13h30 tous les enfants retournent à l'école.

Il reste à faire la vaisselle, nettoyer et ranger la salle de restauration, prévoir les denrées pour le lendemain, mettre à jour la liste des enfants présents, etc...

Et voici un temps de cantine fini pour aujourd'hui, demain d'autres enfants viendront, de nouveaux repas seront servis...

De 11h30 à 13h30 c'est cela l'organisation du temps des repas de vos enfants !

■ Les repas, les aliments, les menus

Sylvie David est la cuisinière de la cantine. C'est elle qui élabore les menus, achète les denrées, réceptionne les livraisons, prévoit les stocks, prépare les plats et organise les repas de manière générale.

Pour la confection des menus, Jany Gouaty, diététicienne, lui a donné des conseils, et continue dès qu'une question se pose : les produits labellisés, l'équilibre entre les différents type d'aliments, etc...

L'association « Pour une alimentation de qualité » a fourni à notre association un livre

de recettes dont Sylvie se sert pour élaborer ses menus.

Les membres de l'association cherchent régulièrement des recettes, des idées de menus.

Sylvie fait à l'occasion un repas à thème : Halloween, Noël, Mardi Gras, etc... C'est ainsi que les enfants ont notamment pu manger des poissons citrouille, des araignées et une poularde aux giroles.

Aujourd'hui, la cantine ne sert plus de bœuf à vos enfants depuis les problèmes de vache folle. Une réflexion est en cours au sein de l'association, avec un travail auprès de nos fournisseurs pour s'assurer d'une qualité et d'une traçabilité des produits servis en vue de remettre le bœuf au menu.

Les menus sont affichés aux entrées des écoles maternelle et primaire, chaque semaine.

Le fonctionnement de l'association, rôle des bénévoles, des Mairies

La cantine est une association loi 1901 « Association pour un restaurant scolaire de Revel et St Jean le Vieux ». Elle est composée de toutes les familles inscrites. Un conseil d'administration est élu pour en assurer la gestion.

L'association embauche directement la cuisinière. Les autres personnes qui interviennent auprès des enfants le midi sont salariées par la Mairie de Revel qui facture les prestations à l'association.

Les membres du bureau se sont répartis les tâches à effectuer :

Facturation aux familles et aux Mairies (CCAS) des repas, encaissement des chèques remis par les familles, les paiements des factures aux fournisseurs, les fiches de paie de la cuisinière, les déclarations URSSAF, le suivi de la trésorerie, les relations aux Mairies, le suivi du personnel et de l'organisation en général, les renseignements téléphoniques aux familles, les inscriptions, les relations à l'école, l'organisation des repas exceptionnels (type pique-nique), le suivi des CCAS, etc...

Depuis octobre 2002 le conseil d'administration est composée de 7 membres qui se chargent de faire fonctionner tout cela : Mireille BERTHUIN, Coralie BOURDELAIN, Liliane CHABAUD, Véronique CHEVALIER,

Jacques FANDRE, Elisabeth MAILLET et Martine RITTER

La Mairie de Revel met à la disposition de l'association les locaux, leur entretien, le chauffage, l'eau, le gaz. Elle s'occupe aussi des investissements, en collaboration avec l'association. Les travaux demandés par l'association sont réalisés par les services techniques de la Mairie.

Les CCAS des mairies de Revel et St Jean le Vieux versent une participation financière aux familles en fonction des quotients familiaux. Pour chaque repas pris à la cantine, un enfant dont la famille a un quotient compris entre 0 et 385 € paiera 2.07 € le repas. La Mairie verse le reste à la cantine, en fin de trimestre. Le prix d'un repas est de 4.66 € pour une famille dont le quotient est supérieur à 915 €.

La cantine en quelques chiffres

Pour l'année scolaire 2002/2003, 75 familles ont inscrit **110 enfants** à la cantine. Fin mars 2003 la cantine a servi **5 020 repas**. En moyenne sur les 6 dernières années, 7500 repas sont servis par an.

En 2001/2002 pour 7300 repas servis, le coût d'un repas représentait 5.08 €. Ce coût comprend les denrées, les salaires de la cuisinière et du personnel encadrant, les frais administratifs, les produits d'entretien, etc..., il ne comprend pas les frais d'infrastructure (locaux, équipement cuisine, eau, gaz..) pris en charge par la mairie. Le prix facturé aux familles était de 4.57 €. Il aurait fallu servir plus de 8000 repas pour que l'équilibre soit atteint. La part des denrées représente un peu moins de 2 € par repas. Les pertes actuelles sont couvertes par les bénéfices de 2 années fastes mais une augmentation du prix du repas sera sans doute nécessaire

La solution d'équilibre réside dans le nombre de repas servis. Ce nombre de repas dépend de l'assiduité des enfants à manger à la cantine mais aussi des jours sans cantines (ponts, grèves, sorties à la journée...)

Certaines communes ont fait le choix d'une restauration industrielle, Revel donne la priorité à la convivialité, aux choix des menus, aux repas préparés sur place, au contrôle des normes sanitaires.

Le Bureau

L'APPAR et l' huilerie coopérative de Revel

Quoi de neuf coté APPAR ?

Pari réussi ! Après 45 ans de silence, notre huilerie revit à nouveau. ..

La première pression a eu lieu le 15 mars 2003...Quel spectacle ! Revoir la meule qui tourne et qui écrase les cerneaux, sentir cette odeur de pâte de noix qui chauffe sur la vieille plaque de cuisson en fonte, entendre le bruit alternatif de la veille pompe à eau, regarder monter les vérins de la presse et goûter l'huile de noix qui commence à couler dans les seaux...

7 mois de doute, d'espoir, des journées entières à démonter, remonter, démonter à nouveau mais c'est reparti, tel que c'était il y a 76 ans..(1927 date de la construction de l'huilerie sur Revel).

Et maintenant ?

Maintenant, nous comptons sur vous pour que l'huilerie de Revel commence une nouvelle vie. L'huilerie fermera ses portes à la fin du mois d'avril mais rouvrira dès la mi-novembre. Nous vous y attendons avec vos cerneaux de l'année. Sachez qu'il faut 2 kg de cerneaux pour faire un litre d'huile de noix. La pressée vous coûtera 1.1 euros par kg de cerneaux.

D'ici là, si vous voulez soutenir notre association, des bouteilles d'huile de noix sont mises à la vente au Relais, à la boulangerie ou à la chévrerie.

Charles, Jean-Pierre, Marc, Michel, Philippe.



Revel Dialogue N° 62

ACCA Revel

Liste des Membres du bureau

Président : Michel PIANTINO La tour, Revel

Secrétaire : Christian SELVA, Charrière Neuve, Revel

Trésorier : Jérôme BEGOT, Les barrières, Murianette

Membres : José TORNEL, Domène ; Gérard PLANET, Revel ; Lucien CARRIER, Revel ; Patrick BUSCH, Revel ; Michel GIRONA, Revel ; Gerard VIANNEY LIAUD, Revel

Bilan de chasse saison 2002/2003

- Sanglier 13, Lièvre Variable 3
- Chamois 7, Lagopède 4
- Tétras Lyre 3, Chevreuil 10

Plan de chasse pour la saison 2003/2004

- Chevreuils 14
- Chamois 7

Il est signalé que 8 carnets de prélèvement petit gibier n'ont pas été rendus. Ces personnes se verront refuser ce carnet la saison prochaine.

Depuis le début de l'année nous avons assisté à :

- 2 réunions Chamois
- 1 réunion Chevreuil
- 1 réunion Sanglier
- 2 réunions d'information avec la fédération chasse
- AG de la fédération chasse le 26 Avril
- Une réunion avec la mairie qui sera programmée prochainement

Comptage Chamois

Le comptage chamois sur l'unité de gestion se déroulera le 21 ou 28 juin prochain.

Assemblée générale de la chasse ACCA REVEL sera programmée prochainement

Voir tableau d'affichage a l'entrée de REVEL pour la date

Le Président



Les castors du dimanche

Revelois, Reveloise,

Cette année les Castors du dimanche organisent leur manifestation : « Championnat de France de Bucheronnage » sur le week-end du 28 et 29 juin à Freydières.

Si vous êtes intéressés, professionnels, curieux et volontaires pour être parmi nous, vous pouvez nous contacter. Nous serions ravis de vous accueillir.

Aussi pour aiguiser votre curiosité voici comment vont se dérouler ces deux jours :

- **le samedi 28**

- Réception et mise en place des artisans, professionnels et de leur stand
- un safari pêche
- un bal et feu d'artifice

- **le dimanche 29**

- Dès 9h30 nous prendrons les inscriptions des bûcherons
- A 10 h début du championnat
- Nous aiderons à l'installation des professionnels et animations, prévus : L'AGEDEN, un circuit de quad, promenade en calèche, confiseur, pains régionaux, simulateur de vol, mini concours de passe-partout, lancés de hache.

Nous assurons une restauration le soir, ainsi que le dimanche.

Comptant sur un week-end ensoleillé et sur votre éventuelle participation, j'attends votre appel et vous dis à bientôt.

Monsieur Guimet Alain : 06-08-00-80-35
Monsieur Bertrand Pierre : 06-07-95-90-72

C'est le printemps, l'herbe qui pousse et le bal des tondeuses. Rappelons que la tonte des pelouses est une activité bruyante et ne doit être exercée que dans les horaires suivants :

	Matin	Après midi
Lundi au vendredi	8 H 00 à 12 H 00	14 H 00 à 19 H 30
Samedi	9 H 00 à 12 H 00	15 H 00 à 19 H 00
Dimanche et jours férié	10 H 00 à 12 H 00	REPOS

De plus, contrairement à certaines communes périurbaines, le brûlage des déchets végétaux n'est pas réglementé à Revel. Cette pratique étant polluante, le bon sens veut néanmoins que ces feux ne soient pas pratiqués en fin de journée où la fumée stagne au niveau des habitations.



La Vie Revéloise, L'Avis Revélois...



Grande tombola de la fête des mères

Vous avez raté les paniers garnis mis en jeux au bar et à l'épicerie en janvier dernier.

Ne ratez pas la grande tombola de la fête des mères.

A partir du 12 mai, venez tenter votre chance et le 25 au matin, le cadeau sera peut être tout trouvé.

Une Ruine Transformée En Nicoir

Un transformateur EDF abandonné était en ruine à Revel près du lac de Freydière Sur proposition de Jean-François Noblet, conseiller technique environnement auprès du conseil général, il a été décidé de le transformer en HLM pour la faune plutôt que de le démolir à grand frais et de combler une décharge. Le Conseil Général et EDF financèrent les travaux pilotés par la mairie avec l'aide du centre ornithologique Rhône-Alpes.

Le 21/02/03, Bernard Michon, a visité ce nicoir quatre étoiles avec Jean-François Noblet. Joli résultat : un mulot occupe le rez-de-chaussée, des chauves-souris utilisent l'étage intermédiaire pendant l'été, une chouette hulotte et des guêpes se sont installées au sommet de l'édifice.

Limitier les déchets, préserver la biodiversité, tout en restaurant le paysage et en faisant

travailler une-entreprise locale : c'est du développement durable.



La commune recherche aujourd'hui des personnes intéressées pour suivre la colonisation de ce nicoir collectif. Renseignements en mairie 04 76 89 82 09.

Jean François Noblet



Pensez à faire votre gnole pour 2004

Depuis plus de 3 générations, la famille Gaudet, bouilleur ambulant, arrête chaque année, début février, son alambic sur la place de Revel pour le plus grand plaisir des bouilleurs de crues de notre village.

Le procédé de fabrication de la « Gnole » reste immuable. Tout d'abord, ramassez les fruits, les stocker dans un fut, rajouter 10% du poids en sucre au maximum, remuer régulièrement le temps de la fermentation (présence de bulles à la surface..). Dès que celle-ci est terminée au bout de quelques semaines, fermer le fût en minimisant le volume d'air par rajout d'eau dans celui-ci.

Fin janvier, ramener les fûts à l'alambic et là, l'alchimie se réalise, votre mixture laissera place à l'eau de vie parfumée, poire, prune, kirch, ou coing... à chacun sa préférence.

Savez-vous que l'état surveille de près la fabrication de la gnole. Une taxe de distillation est demandée à tout intéressé. Certains privilèges existent encore mais la loi change.

Ainsi, avant 1960, chaque paysan avait le droit de distiller, sans être taxé, les 1000 premiers degrés soit 20 litres de gnole à 50°. Ce privilège se transmettait de père en fils. Certaines fermes de Revel avaient leur propre alambic.



Après 1960, le droit de transmission de père en fils est aboli. Chaque nouvel distillateur est assujéti à la taxe de 7,17 € dès le premier litre.

En 2003, changement de la loi. Fin des privilèges pour tous dès 2008, mais

abaissement immédiat de la taxe de 50 %. Ainsi si l'envie de faire la gnole vous tente, vous ne serez taxés que de 3.5 €/litre jusqu'au 20^{ième} litre à 50° au delà, à 7 euros le litre, ceci dans le but de relancer la culture des vergers.

Philippe Desbuisson

Ps : bouilleur de crue : personne qui fait distiller sa gnole...

Si Revel m'était conté...

Vous faire découvrir le passé de notre petit village, un projet difficile... mais si c'était encore possible ?

Vous connaissez l'origine d'un lieu dit, d'un monument, d'une histoire, d'une anecdote ou tout autre chose qui mériterait d'être connu par les Revelois d'hier, d'aujourd'hui et de demain, alors adhérez à notre projet de vous raconter l'histoire de Revel à travers le temps.

Contactez nous : Philippe Desbuisson - Les Roussets / Geneviève Coursimault - La Contamine

La TOUR de SOMMIERES...

Un lieu dit Sommières est mentionné dès le 11^{ième} siècle au hameau de la Tour sur Revel. Mais c'est en 1387 que l'on découvre pour la première fois dans les archives, l'existence de la tour de Sommières, propriété de Sieur de BOMPERRON BOMPART.

La tour au bas moyen âge désignait souvent le château lui-même. Toujours est-il que cette « maison forte », arrière fief de la terre de Revel aurait été vendue à Pierre BOMPARD en 1330 par le seigneur Jean ALLEMAN, alors Seigneur de Revel et d'Uriage...

Tout de suite de part sa situation géographique, la tour de Sommières communiquait avec l'ensemble des tours de la vallée du Grésivaudan et également avec le château de Revel..

L'entrée de la tour se situait au premier étage, on y accédait jadis par une échelle que l'on retirait en cas de menace...

Autrefois lieu d'habitation, on la revoit aujourd'hui recoiffée avec son toit tel qu'elle était au début du siècle dernier.



Musique irlandaise à Revel



Ce logo vous dit quelque chose !

C'est peut être que vous étiez un de ces soirs salle de l'Oursière à écouter un concert de musique irlandaise. Ecouter n'est pas tout à fait le mot car même avec la virtuosité de Jean Pierre et de ces acolytes, la musique irlandaise ne s'écoute pas religieusement. Ce soir là, il n'a donc pas fallu attendre longtemps pour que les tables se poussent et laissent la place aux danseurs.

L'ambiance fut d'autant plus joyeuse que la bière coulait à flot. De la bière ! De la mandrin même, une bière artisanale fabriquée tout près de chez nous.

Si vous êtes un curieux de bière, si vous voulez agréablement soutenir une petite entreprise artisanale, vous pouvez acheter directement à la brasserie et même consommer sur place

Bière Mandrin 33 rue champ Roman à Saint Martin d'Hères (face à castorama)

dm

Le beurre et l'argent du beurre

Sympa notre village !

Envié de tous, bonne ambiance, belle vue, pas trop chaud en été, pas trop froid en hiver, pas trop loin de la ville, mais pas trop près.

Serait-ce le paradis ?

Le problème est que le Revelois* plus ou moins fraîchement débarqué de sa ville voudrait y trouver les mêmes services : des poubelles ramassées tous les jours**, les routes déneigées en continu et éclairées comme en plein jour.

Pourquoi ne pas demander également un marché couvert, chauffé en hiver et climatisé l'été, la suppression des cloches des vaches, celle du chant du coq et des tas de fumier.

Revel est un village de moyenne montagne, il faut le choisir avec ses contraintes qui font aussi son charme.

DM & LL

* Ce Revelois est en minorité mais c'est lui qui s'exprime souvent le plus fort.

** Sujet sensible s'il en est et certains se contenteraient d'un ramassage hebdomadaire.

Le patois Revélois ? (suite)

Savez vous que Revel avait aussi son patois et quelques rares anciens le parlent encore à peu près correctement. Interdit par l'école républicaine au début du siècle dernier, le patois a un siècle plus tard quasi disparu du langage parlé courant.

Mais le patois de Revel, c'était quoi ? pas facile à écrire, alors lisez-le comme il était prononcé.

Quelques Revélois se sont retrouvés pour parler patois et on fini en mangeant une bonne pogne arrosée de cidre.

Koko Cocouart on tenu in assembla pe parla patois et non feni en migeant ina bonna poniè arrosa de pommade.

Que faire en avril. : far en avril.

Semer l'avoine et herser les taupinières.

Sema la Vena et repelli le drabonnères.

A la saint Georges, sème ton orge.

à la ST Georges, sema orga.

Et aller à la vogue de Domène !

n'allavon u vode de Doumena !

Que faire en mai : far en mai.

Semer les haricots, repiquer les courges et les tomates, planter les patates, attacher la vigne..

Sema lou pès, planta le courde et le tomate, planta le truffè, fecera la vignè..

Dictons d'autrefois.

Le coucou chantera sitôt la neige partie.

Lo coucou a chanta sito la né partia.

Soleil de mars tombe sur le nez (donne la grippe).

Solé de mar baille su lo na.

(pour designer les enfants gourmands..) :

Quand les cochons ont trop mangé, ils trouvent les prunes trop amères..

Quand lou caillons sont las de mijié de prenè, le trouvent amare...

Pour ceux qui pensent tout savoir.. : , comment lui dire qu'il n'a rien à m'apprendre ?

Réponse : *j'ai fas de burre devant que ton darrè ne te sible. !*

Autrefois à Pâques, les gens (surtout les enfants et les femmes) allaient à la messe et dans l'après-midi faisaient les vêpres..

Autrafé, a Pâques, le jin (lou zefants et le fené) allave à la messa et l'aveprena , fassiant lou vepres....

La tradition était aussi de fabriquer une croix en noisetier, la faire bénir par Monsieur le curé à l'église et la planter dans le champ de blé.

Lo tradition : fabriqua ina crui avé un ollanier et la fare beni pe Monssu lo kéra à l' églése et la planta din lo chon de bla.

Merci aux Revélois de souche pour leur participation à cet article.

Philippe Desbuisson



Avant de recevoir des chèvres c'était une jolie colonie de vacances très prisée des enfants de Domène

Infos Services

Inscription école rentrée 2003

Ecole maternelle :

Sont concernés les enfants de Revel et Saint Jean le Vieux nés en 2000 et non scolarisés, ou nés en janvier, février et mars 2001.

Les inscriptions se feront à l'école maternelle de Revel le samedi 17 mai et le samedi 24 mai 2003 de 9 h à 11 h.

Les documents suivants sont nécessaires :

- ☞ Certificat d'affectation délivré par la mairie de Revel,
- ☞ certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité,
- ☞ livret de famille,
- ☞ photocopie des vaccinations.

Pour tous renseignements, contacter Valérie Fournier, directrice de l'école maternelle, au 04 76 89 80 24

Ecole élémentaire

Sont concernés les élèves de G.S. de maternelle entrant au C.P., et les nouveaux arrivants dans toutes les classes.

Les inscriptions se feront du 05 mai au 16 mai de 16 h 30 à 17 h 30, à l'école élémentaire de Revel

Les documents suivants sont nécessaires :

- ☞ Photocopie des vaccinations,
- ☞ livret de famille,
- ☞ certificat d'affectation délivré par la mairie de Revel,
- ☞ certificat de radiation de l'ancienne école.

Pour tous renseignements, contacter Thierry Moreau, directeur de l'école élémentaire, au 04 76 89 83 39

Prime à l'abattage ou à l'exportation des bovins

A la suite de la mise en place du système automatisé d'édition des imprimés pour la prime à l'abattage, les dossiers pour 2003 concernant cette prime seront directement envoyés chez les agriculteurs 4 fois par an, il n'y aura donc plus d'imprimés adressés aux mairies.

Le demandeur devra signer le formulaire et la liste des animaux pré-imprimée, et joindre les attestations d'abattage ou d'exportation. Attention, en 2003 il y aura une pénalité de retard pour les animaux abattus au delà d'un délai de 6 mois à la date de dépôt de la demande. Pour les personnes qui n'auraient pas reçu de demande et les personnes ne demandant que la prime à l'exportation, la DDAF dispose de quelques imprimés vierges (à demander à la DDAF). Les imprimés des années précédentes ne sont plus valables.

Contact S. BROCHOT

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Isère 42, avenue Marcelin Berthelot BP 31 38040 Grenoble Cedex 9
tél. 04 76 33 45 45

L'Isère dit stop à la délinquance routière

24 personnes meurent chaque jour en France sur les routes. Les accidents sont toujours la première cause de mortalité chez les jeunes français de 18 à 25 ans.

L'Isère n'échappe pas à ce dramatique constat. 1 320 victimes d'accidents impliquant de jeunes conducteurs ont été recensés dans le Département, en 2001, dont 1041 blessés légers, 193 blessés graves et 86 décès.

Pour inciter les jeunes conducteurs isérois à respecter les règles de conduite, le Conseil général leur offre un stage post-permis sécurité.

Axé sur le respect des autres, la maîtrise de la vitesse et l'anticipation face aux dangers de la route, le stage post permis sécurité crée les conditions d'une conduite plus responsable. La formation dure une journée, avec le matin un audit de conduite en compagnie d'un animateur spécialisé et des tables-rondes l'après-midi.

Ce stage s'adresse aux jeunes conducteurs isérois âgés de 18 à 25 ans, ayant obtenu leur permis de conduire en 2003 (inscription jusqu'au 31 décembre 2003). Les dossiers d'inscriptions sont à retirer, au Conseil général de l'Isère et dans les 225 auto-écoles du département.

Contact : cellule "jeunes conducteurs" du Conseil général de l'Isère 7, rue Fantin Latour 38000 Grenoble
Tél. 04 76 00 60 15
E-mail: jeunes-conducteurs@cg38.fr
Site web : www.isere.fr

Expo musée Transhumance

Transhumance sur la route des alpages une exposition réalisée par La Maison de la Transhumance (Saint-Martin-de-Crau) accueillie au Musée dauphinois, du 23 mars au 3 juillet 2003

En 1951, deux reporters marseillais, le photographe Marcel Coen et le journaliste Maurice Moyal, se lancent sur les routes de la transhumance, de la plaine de Crau à la Haute vallée de la Tinée dans les Alpes maritimes.

De cette démarche résulteront des images et un récit réunis par la Maison de la Transhumance de Saint-Martin-de-Crau dans une publication et une exposition itinérante accueillie aujourd'hui par le Musée dauphinois.

Un enfant en vacances

Cet été, pour les vacances invitez **un** enfants. Ce sera **un** copain de plus.

Vous trouvez injuste qu'un enfant sur trois ne parte pas en vacances ?

Nous aussi. Avec votre aide, le Secours populaire français peut faire reculer cette injustice. Alors offrez des vacances, invitez un enfant cet été.

Pour tout renseignement appelez l'équipe vacances au 04 76 46 70 06.

Formation aux Premiers Secours

La Délégation du Grésivaudan de la Croix-Rouge organise régulièrement des formations aux gestes qui sauvent (AFPS : Attestation de Formation aux Premiers Secours) pour le public (adultes et enfants à partir de 10 ans).

dates des prochaines formations :
le samedi 17 mai 2003

la formation se déroule sur une journée de 8 H à 12 H 30 et de 14 H à 18 H, elle coûte 60 Euros (guide du sauveteur compris) et se déroule à Crolles

Les personnes intéressées peuvent laisser leur coordonnées sur le répondeur ou appeler pendant la permanence (tous les mardis de 18 à 19 H 30).

Dr J-P Charlet (responsable du secourisme et de la formation) CROIX-ROUGE FRANCAISE Délégation CROLLES-GRESIV AUDAN 131 rue de la Tuilerie 38920 CROLLES 04 38 92 01 36.

Mairie...

■ **Secrétariat**

Tél. 04.76.89.82.09 - Fax : 04.76.89.83.13
mel : isabelle.gauthe@free.fr

Ouvert au public :

lundi de 13h30 à 16h30 - mardi de 14 à 19 h
vendredi de 14 à 19 h - samedi de 8h30 à 11h30

De nombreux objets trouvés sont régulièrement amenés à la mairie.
En cas de perte, pensez à venir vous renseigner.

■ **Service Animations**

Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur
mel : lbarrangeranimation@free.fr.

Services Techniques de la Mairie

Tél. 04.76.89.81.24

Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-End).

Communauté de communes

Tel : 04 76 89 84 19 – Fax 04 76 89 84 92

Ouverture tous les jours

De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

Rencontre sur RdV :

Architecte conseil : 1^{er} vendredi du mois

Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45

Horaires d'ouverture :

- lundi de 16 h à 18 h
- Jeudi de 16 h à 18 h
- samedi de 11 h à 12 h

et pendant les vacances scolaires :
tous les samedi de 11 h à 12 h

Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau.

Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Assainissement Individuel

Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

Info pratiques EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique : 0 810 668 284

Urgence Électricité : 0 810 333 438

Ordures Ménagères ...

Rappel des Collectes :

🗑 Poubelle bleue (tri) : Mardi matin (très tôt).

🗑 Autre poubelle : Mercredi après midi.

SI CI OM G rue du Four à Crolles 04.76.08.03.03.

Gros Objets :

Gros objets : 25 juin, 27 août et 22 octobre 2003

Bacs à verres et à papiers nouvel emplacement au carrefour de la Tour et de Pré Chabert

Tous les types d'encombrants sont acceptés sauf :

- les batteries de voiture
- les pneus
- la laine de verre
- les plaques de fibrociment (contenant de l'amiante et soumis à une réglementation spéciale)
- les gravats (placo, moellons, ...)
- les sanitaires
- les déchets de jardin
- les ferrailles de plus de 2 m de long
- les objets trop lourds pour être portés à deux personnes

Ces objets doivent être portés à la déchetterie.

Merci de respecter ces consignes

Urbanisme...

Permis de Construire :

🏠 Mme LADAKIS Sylvaine, Le Bourg, annulation de permis

🏠 M BERNARD Pierre, Les Jacquets, habitation individuelle acceptée

🏠 M et Mme GUYOTON Fabrice, Les Jaillels, abri bois et voiture accepté

🏠 M GAULIARD Pascal, La Sarazine, diverses modifications de l'aspect extérieur acceptées

Déclaration de Travaux :

🏠 M DURVILLE Gilles, Les Faures, sas d'entrée accepté

🏠 M DONDEY Didier, Les Contamines, pose de fenêtre de toit acceptée

🏠 M SEON Patrick, Les Roussets, création de terrasse acceptée

Certificats d'Urbanisme :

🏠 Mme MISTRETTA Simone, Les Courniers

🏠 M ROUX Fernand, Les Eaux

🏠 Mme BOURGEAT Arlette et M BOURGEAT Pierrick, Freydières

🏠 M POUCHOT ROUGE CEZARD Maurice, La Tour

État Civil...

Naissances

- ✂ TESTARD Grégoire Emmanuel né le 02 mars 2003
- ✂ CROISAT Nadia Élisabeth Viviane née le 10 avril 2003

Mariages

- ♥ PIANTINO Michel Henri Antoine et VERISSIMO Laurence Bernadette, le 14 février 2003.

Recensement Militaire

Le recensement militaire est **toujours obligatoire** pour les filles et garçons nés depuis 1983. Les jeunes gens nés en 1987 sont concernés. Se renseigner en mairie.

Assistantes Maternelles Agréées par le Conseil Général...

- BERNARD Marie Claude, Charrières Neuves
- BERNARD Nicole, les Jacquets
- BERNARD Catherine, Le Bourg
- BERNARD Barbara, Les Guimets
- BŒUF Isabelle Charrières neuves
- CALISSI Pierrette, Les Jacquets
- CHARREL Yveline, Beauregard
- DAVID Danièle, Le Mont
- DURVILLE Elisabeth, Les Faures
- GIRONA Yolande, Le Mont
- MAINSANT Nathalie, Les Faures
- PLANET Evelyne, Les Roussets
- SECONDINO Annie, Le Mont
- SEON Roseline, Les Roussets
- VIANNEY LIAUD Simone, Le Mont



POISSONNERIE LE PETIT BATEAU

Gérald HUMBERT

13, rue des Champs Elysées • 38100 Grenoble
Tél. et Fax 04 76 21 61 82
Portable 06 08 34 94 04

sur vos marchés

Petites Annonces

- ☞ Assistante maternelle agréée cherche à garder enfant à partir de 18 mois, 5 jours par semaine pour la rentrée de septembre. Tel 04.76.89.82.40.
- ☞ Donne poêle à mazout, à faire contrôler avant prochaine utilisation. J Roulle - Les Charrières Neuves - Tel : 04.76.89.84.17 (le soir)
- ☞ Venez jouer au Volley Ball à Revel, rendez-vous tous les Dimanche de 11h à 12h sur le terrain de tennis, à côté de l'église.
Contact : Emmanuel Ungauer,
04 76 89 87 18 ou 06 07 84 58 89
ungauer@123interview.com
- ☞ Vends cuve à fioul 500 l avec robinet, excellent état, montée sur trépied 500 mm de hauteur. Prix 100 euros. Tel : 04.76.89.80.72
- ☞ Vends matériel équitation : chaps taille 14 ans et bombe taille 58 (7 1/8).
Caroline Maillat : 04 76 89 84 60
- ☞ Vends table de cuisson encastrable Sauter, 4 foyers gaz, émail blanc, allumage automatique : 45 €. Pupitre en pin et chaise pour enfants de 4 à 7 ans : 30 € Tel 04 76 89 83 73
- ☞ A vendre, Peugeot 309 Graffic, CT OK, Bon état général, 180 000 kms, +2 Pneus neige sur jantes + barres, Prix à débattre 800 euros. William Roussel 04 76 89 85 65.
- ☞ Vends MALAGUTI F12
Pot Technigaz, Vario+Embrayage+Ht Moteur MALOSSI, Carbu 17.5, Peint. + Selle Perso, Batterie+ Freins Neufs, Vend cause permis - 990Euros à débattre Jérémie Foulard tel. 06 81 20 40 31
- ☞ Coucou ! Moi c'est Pauline ! J'adore les enfants et on s'entend à merveille! Je suis disponible pour vous rendre service ! N'hésitez pas ! appelez moi !
Pauline Desbuisson. Les Roussets
Tel : 04.76.89.80.72

Dauphiné Libéré

Le Dauphiné Libéré est intéressé par toutes les manifestations, réunions, activités de certains artisans, artistes, peintres, musiciens, poètes et par toutes les initiatives personnelles qui sortent de l'ordinaire.

Bernard NICOLET est votre interlocuteur pour les articles mais aussi, les encarts publicitaires, le carnet du jour, décès, remerciements, messes, anniversaires. N'hésitez pas à le contacter. 06 09 25 04 64 – 04 76 89 80 87

CARROSSERIE PARCHINA William

Réparation auto - moto
Tôlerie - Peinture



87, rue Aristide-Bergès - ZI
38420 DOMENE

Tél. 04 76 77 22 89

Port. 06 09 42 04 76

Fax 04 76 77 37 98

E.mail : william.parchina@wanadoo.fr



Agenda

Mai

- ☞ Samedi 17 Représentation du groupe théâtre enfants
- ☞ Du 5 au 16, de 16 H 30 à 17 H 30 Inscription à l'école élémentaire
- ☞ Sam 17 et 24 - 9 à 11 H 00 Inscription à l'école maternelle

Juin

- ☞ sam 31 mai et dim 1er juin Randonnée montagne ouverte aux 6ème, 5ème et 4ème
- ☞ sam 7 et dim 8 juin Randonnée montagne ouverte aux 3^{ème} et lycéens
- ☞ Vendredi 13 juin, Vernissage expo aquarelle et Arts plastiques. Grange Freydane
- ☞ Samedi 14 juin Fête de l'été coorganisé par l'APE et l'AFR
- ☞ Vendredi 20 juin 18 H 00 Grande sortie Roller sur les berges de l'Isère
- ☞ Samedi 28 et Dimanche 29 Championnat de France de Bucheronnage à Freydières

Juillet

- ☞ Samedi 26 juillet bal traditionnel et feu d'artifice



Zanone Plomberie Chauffage Ventilation



ZANONE
Pascal

Tél / Fax : **04 76 89 86 27** - Charrière Neuve 38420 Revel